



SEANCE DU 15 MARS 2021

Nombre de membres afférents au conseil : 19
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 15 + 3 pouvoirs
Date de la convocation : 10/03/2021
Date d'affichage : 10/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un, le quinze mars, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, dans la salle des fêtes de TROUILLAS, sous la présidence de Monsieur ATTARD Rémy, Maire.

Présents : ALBERT Jeannine, ATTARD Rémy, BOUDON Matthieu, BQUSQUET Jérôme, BRETEAU Philippe, BURGOS Thierry, CAZALS Jean-François, CORBACHO Laurent, DUFOUR Laurence, FERNANDEZ Pierre, MIR Laure, QUINTA Christèle, ROZIE Jean-Michel, SALVADOR Julien, VIDAL Mélanie.

Absente excusée : Mme BAJ FRELIN Véronique

Procurations : M. HITA José à Mme VIDAL Mélanie, Mme JULIAN Vanessa à Mme MIR Laure, Mme RIBES Chrystelle à Mme ALBERT Jeannine

Secrétaire de séance : Mme DUFOUR Laurence a été nommée secrétaire de séance.

DELIBERATION N°17/2021 : TRAVAUX DE MISE EN DISCRETION DES RESEAUX PUBLICS D'ELECTRICITE, D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES DE LA RUE DE LA TRAMONTANE, RUE DES CAVES ET RUE DES JARDINS – PLAN DE FINANCEMENT ESTIMATIF DU SYDEEL

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée que dans le cadre du projet de démolition de la maison sise 3 Rue des Caves, il doit être envisagé des travaux de mise en discrétion des réseaux publics de distribution d'électricité, d'éclairage public et de communications électroniques du quartier.

Les travaux d'enfouissement de ces réseaux relèvent de la compétence du Syndicat Départemental d'Electricité, le SYDEEL 66, auquel la commune adhère.

Une étude a été réalisée pour le secteur comprenant la Rue de la Tramontane, la Rue des Caves et la Rue des Jardins. Le coût total de l'opération est estimé à 88 408.80 € T.T.C. dont 50 258.80 € H.T. soit 59 139.80 € T.T.C. à la charge de la commune.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur ce programme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré valablement et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ACCEPTE** le programme des travaux présentés par le SYDEEL 66 pour la mise en esthétique des réseaux publics de distribution d'électricité, d'éclairage public et de communications électroniques de la Rue de la Tramontane, de la Rue des Caves et de la Rue des Jardins,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à accepter le plan de financement estimatif présenté par le SYDEEL 66 estimant le coût de l'opération à 88 408.80 € T.T.C. dont 50 258.80 € H.T. soit 59 139.80 € T.T.C. à la charge de la commune.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à cette affaire.

AINSI FAIT ET DELIBERE A TROUILLAS, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
– POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,

Rémy ATTARD



Acte rendu exécutoire après :

- Dépôt en Préfecture le : 18/03/2021
- Affichage le : 18/03/2021
- Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication